



Date de la réunion: 28 avril 2017

Présents: Madame Caroline CALMES, service écologique ; Monsieur Jean-Paul FISCHER, président de la commission du développement durable ; Monsieur Gusty GRAAS, échevin ; Madame Lynn KETTEL, service écologique ; Madame Josée LORSCHÉ, échevine ; Monsieur François MULHEIMS, citoyen ; Monsieur Thomas RUENNENBURGER, conseiller pacte climat ; Monsieur Jos RUCKERT, service technique ; Monsieur Josy SONDAG, citoyen ; Monsieur Laurent ZEIMET, bourgmestre ;

Objet: Réunion du groupe climat dans le cadre du Pacte Climat.

- 1) Monsieur François Mulheims s'est présenté au groupe climat et a exprimé ses motivations de participer au groupe.
- 2) Monsieur Ruennenburger a donné des explications sur la campagne de mesurage des émissions de de l'azote dans l'air (NO_x). Il a précisé qu'il serait important d'éviter un double emploi, car myenergy et l'Administration de l'environnement proposent également la mise en place de tels mesurages. L'outil de comptabilisation des émissions provenant des véhicules communaux n'est pas encore adapté aux besoins afin de pouvoir l'utiliser de manière efficace.

La thématique de l'économie circulaire a été abordée lors de la réunion. Un exemple donné était celui des matériaux dégradables.

- 3) Le site Internet de la commune a été analysé par un groupe de travail dans le cadre du pacte climat et il a été proposé que le contenu des textes de la rubrique « environnement » devrait être structuré davantage.
Il a été décidé qu'un groupe de travail se mettra ensemble pour élaborer un questionnaire en ligne le quel les citoyens pourraient consulter et répondre à des questions diverses sur des thématiques issues du catalogue de mesures. Le collège échevinal doit d'abord donner son accord avant de le mettre en ligne.
- 4) Le plan d'action présenté dans le catalogue de mesures présente des lacunes et devra être amélioré lorsque tous les domaines seront finalisés. Le concept énergétique de la commune devra être révisé. Les passeports énergétiques des bâtiments communaux pourraient être affichés dans les bâtiments en question.
Monsieur Ruennenburger a posé la question s'il serait efficace d'établir des certificats pour les installations de chauffage communaux.


Josée LORSCHÉ
échevine

